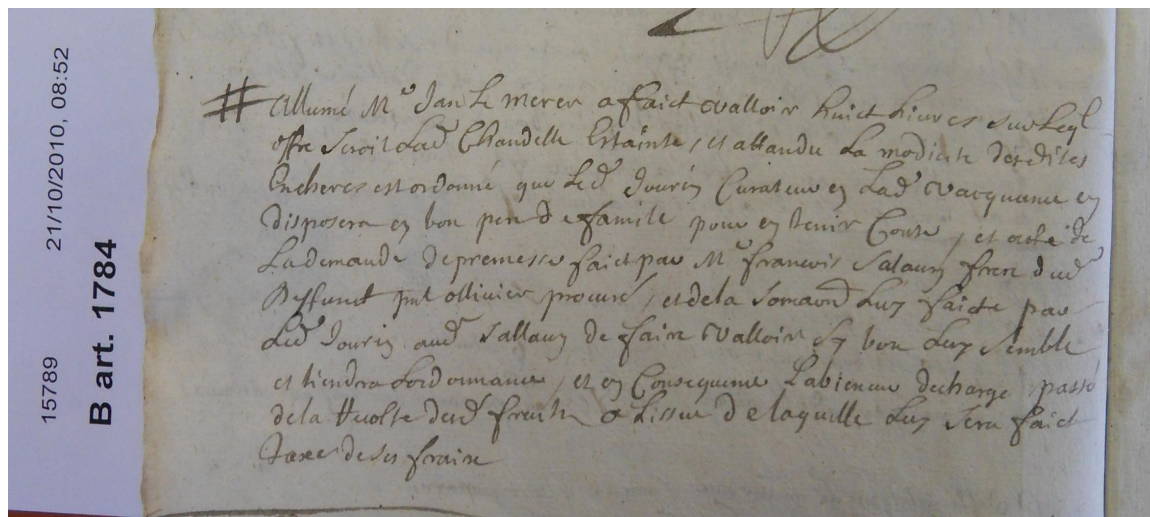


\*\*\*\*\*  
Principes de dépouillement  
\*\*\*\*\*

Les documents intéressants sont photographiés avec un appareil numérique, sans utiliser de flash, en posant sur le bord un papier sur lequel est notée la cote du document.  
En général on peut utiliser la fiche accompagnant la liasse.



Si aucune date ne figure sur le document photographié, une indication de celle-ci par rapport aux documents précédents et suivants est inscrite sur un "postit" posé à côté.

Ensuite les photos sont transférées sur l'ordinateur et renommées suivant des règles précises, concernant 4 zones, séparées par le caractère "underline" (sous le 8 avec clavier AZERTY):

- 1) - Le code du dépôt d'archives sur 4 caractères : par exemple AD22
  - 2) - La cote du document : B0127 ou 1E1698 ou 3E37-01
  - 3) - La date du document sous la forme AAAAMMJJ, si elle est inconnue on écrit aaaammjj
  - 4) - Le numéro d'ordre du document s'il y a plusieurs documents pour une même date : de 1 à N
- Complété par le numéro des photos d'un même document s'il comporte plusieurs pages : de a à z

Ce qui donne par exemple :

ad22\_1e1088\_17370628\_1.jpg  
ad22\_3e50-004\_17310919\_1.jpg

Et pour deux documents de deux pages chacun rédigés à la même date:

ad22\_b0127\_17000814\_1a.jpg  
ad22\_b0127\_17000814\_1b.jpg  
  
ad22\_b0127\_17000814\_2a.jpg  
ad22\_b0127\_17000814\_2b.jpg

La transcription du document est faite à l'aide du bloc-notes de Windows et le fichier résultat porte le même nom que les photos avec l'extension TXT. Il n'y a qu'un seul fichier par document, quel que soit le nombre de pages de celui-ci.

Exemple :

ad22\_1e1088\_17370628\_1.txt  
ad22\_b0127\_17000814\_1.txt  
ad22\_b0127\_17000814\_2.txt

Pour une exploitation ultérieure, le fichier texte est structuré :

Ligne 1 : Titre résumé : Par exemple "Inventaire après décès"

Ligne 2 à 7 Références du document, exemple :

\*\*\*\*\*  
AD22 / B1608  
Cour royale de Tréguier au siège de Lannion  
Matières d'office (1693-1694)

\*\*\*\*\*

Ligne 7 : Date en clair du document

Lignes 8 à N : Transcription du document :

On s'attachera surtout à transcrire les patronymes, localités et lieux dits figurant dans le document, le reste du texte étant souvent du jargon "notarial" peu compréhensible.

Les Noms sont écrits en MAJUSCULES pour permettre un repérage plus aisé lors de la lecture du texte.

Lignes N+1 et suivantes : \*\*\* Commentaires personnels ou extraits de CORAIL pour le département 22

En fin, après une ligne marquée : \*\*\* index \*\*\*

Les noms et prénoms des individus cités dans le document, pour permettre la création d'un index général

Dernière ligne : \*\*\*fin index \*\*\*

\*\*\*\*\*

Exemple :

\*\*\*\*\*

Partage d'une succession

\*\*\*\*\*

AD22 / B1038

Juridiction des Régaires de Tréguier

Successions et autres procédures (1562-1780)

\*\*\*\*\*

En marge : noté 1562 au crayon à papier

Le

jour et an a la coutume du pays

contre le dit dit Yvon LE TROUCHBIHAN fils de Jean ... Jean son père ... fils aussy du dit Yvon LE TROUCHBIHAN le vieil

... son Yvon GAUTIER son dit ayeul paternel

...;

en laquelle première lottie ...

\*\*\*\*\*

\*\*\* Commentaires \*\*\*

\*\*\*\*\*

Acte difficile à lire

\*\*\* Index \*\*\*

LE TROUCHBIAN Yvon

LE TROUCHBIAN Jean

GAUTIER Yvon

\*\*\* fin index \*\*\*